

Compte rendu de la réunion du 8 juin 2017

Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Fany GILBERT, Jacky HERVOUET, Gilles BERNARD, Christophe BONY, Pascal CARLOT, Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Eric MASSÉ, Jean-Baptiste PEYRAUD, Daniel TRUCHY, Florence VIÉ

Membres absents excusés

Nicolas BLAEVOET

Céline PARIGOT (représentante du comité directeur)

Modification à apporter au compte-rendu du 18/05/17 pour la journée du 14/05/17 : retrait de l'amende de 5 € au club des Bréandes pour feuille de match non envoyée.

Point sur le championnat

| 18ème journée de championnat du 21/05/17 | |
|---|--|
| Feuille de match incomplète (amende de 5 €) | Appoigny (nom et n° de licence du dirigeant non indiqués) Les Bries (n° de licence du dirigeant non indiqué) Sergines (manque 2 numéros de maillot) |
| Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €) | AS Saint-Siméon, Bussy-en-Othe, Chemilly-sur-Yonne (feuille blanc) |
| Forfait déclaré (amende de 10 €) | <u>Esnon</u> score match Esnon / Saint-Martin Paron 1 : 0-3 et 1 pt pour Esnon <u>Irancy</u> score match Irancy / Senan 1 : 0-3 et 1 pt pour Irancy <u>Envol Rive Droite</u> score match Avicenne / Envol Rive Droite : 3-0 et 1pt pour Envol Rive Droite <u>ACSRA</u> score match Saint-Sérotin / ACSRA : 3-0 et 1 pt pour ACSRA qui devra verser une indemnité kilométrique de 59,94 € à Saint-Sérotin par le biais de la caution <u>Saint-Agnan</u> score match Brichères 2 / Saint-Agnan : 3-0 et 1 pt pour Saint-Agnan qui devra verser une indemnité kilométrique de 71,28 € à Brichères 2 par le biais de la caution |

Adresse du secrétariat de la CTD

Marie-Claude MOREAU
15 rue du Chardonnay
89000 AUXERRE

Finales de Coupe du 28/05/17

| | |
|------------------------------|---|
| Carton jaune (amende de 3 €) | * Quentin GARNIER (ASOF Aube) * 2 cartons jaunes pour Jessy DOMBROWSKI (Envol Rive Droite) = carton rouge (joueur suspendu pour le 1er match de la saison prochaine et amende de 10 €) * Franck VOISIN (Envol Rive Droite) * Brahim HASSOUNI (Envol Rive Droite) |
|------------------------------|---|

➤ Match de finale de la Coupe Challenge Esnon / Envol Rive Droite du 28/05/17 : lecture du rapport de l'arbitre central qui fait part d'un jet de projectile à son encontre par le joueur n° 1 d'Envol Rive Droite, Julien VOISIN.

Choix de la sanction (Marie-Claude MOREAU, Raymond THILLOU et Thierry GILBERT n'ont pas pris part au vote) :

- transmission du dossier à la commission de discipline de 1ère instance : 1 pour
- faute traitée par la commission technique football : 10 pour

Décision prise à l'unanimité : suspension du joueur pour les 5 premiers matches de la saison prochaine.

➤ Match Brichères 1 / Avicenne du 09/04/17 : lecture d'un mail du dirigeant des Brichères 1 qui souhaite que la commission enquête sur la participation d'un joueur d'Avicenne à un match en FFF la veille. La commission ne peut pas statuer sur le dossier, aucune réserve n'ayant été posée sur la feuille de match concernée.

➤ Match Appoigny / Stade Auxerrois du 21/05/17 : fraude sur le résultat indiqué sur la feuille de match. En application du règlement sportif, les 2 équipes ont match perdu avec 0 pt et le dossier est transmis à la commission de discipline de 1ère instance.

Organisation de la réunion annuelle

Les membres de la commission qui le pourront devront être présents dès 18h30 au Mille Club des Brichères

Sont chargés de l'émargement : Marie-Claude MOREAU et Jean-Baptiste PEYRAUD

Sont chargés de la restitution des cautions : Jacky HERVOUET et Eric MASSÉ

José VIÉ présentera le rapport moral, Marie-Claude MOREAU le rapport d'activités, Jacky HERVOUET le rapport financier

Raymond THILLOU fera le point sur la formation des arbitres

Thierry GILBERT énoncera les propositions de modification du règlement et les vœux des clubs

Présentation des candidatures et validation par les clubs : Marie-Claude MOREAU

Pour information : le règlement sportif n'ayant pas prévu, pour le classement des équipes dans les groupes en fin de saison, de départage en cas d'égalité autre que le goal average particulier, la commission proposera lors de la réunion annuelle d'ajouter, comme c'est le cas pour la coupe, le goal average général, la meilleure attaque, la meilleure défense puis le tirage au sort.

Point clubs/arbitres

Clubs qui n'ont pas d'arbitre ou n'ont pas présenté de candidat lors de la saison 2016/2017 : Appoigny, Les Bries, Saint-Julien-du-Sault, Seignelay et Val-de-Mercy.

Questions diverses

- Le club de Migennes s'est porté candidat pour recevoir les clubs à la réunion de rentrée du 8 septembre 2017.
- Le club de Chevannes a déclaré forfait général au championnat vétérans
- José VIÉ remercie les membres de la commission pour le travail qu'ils ont effectué durant toute la saison.

Réunion annuelle
Vendredi 23 juin 2017 à Auxerre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU